Description de poste
Intervenant.e en dépendance

CENTRE DE RÉFÉRENCE DU GRAND MONTRÉAL

Tâches et responsabilités

- Répondre aux appels téléphoniques et aux clavardages;
- Colliger les données statistiques liées aux interventions téléphoniques et clavardages dans le système informatique;
- Participer aux réunions d'équipe initiées par la personne coordonnatrice ou la direction;
- S'investir dans un processus de supervision clinique individuel et en groupe avec le superviseur clinique;
- Participer activement à la mise à jour de la banque de données;
- Transmettre à la personne coordonnatrice toute demande sortant du cadre ordinaire de prestation de service des lignes spécialisées;
- Prendre note des commandes de matériel promotionnel faites par les appelants, et procéder à l'envoi postal du matériel;
- Participer au transfert des connaissances du personnel, des bénévoles et stagiaires;
- Appliquer les outils de dépistage ou d'évaluation selon les besoins;
- Assumer toutes autres tâches connexes.

Connaissances et expérience

- Détenir un certificat en toxicomanie ou être sur le point de le terminer OU posséder un savoir expérientiel (toxicomanie et\ou jeu excessif);
- Détenir une expérience de travail en réduction des méfaits minimum de 1 an;
- Bonnes compétences informatiques en Microsoft 365 et avec des bases de données;
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit, l'anglais est un atout.

Qualifications académiques

- Formation universitaire ou DEC dans tout domaine impliquant de la relation d'aide, intervention, en sciences de la santé ou autre domaine connexe.

Rémunération et avantages sociaux

- Salaire : 25,80$/heure+prime de nuit de 3$/heure;
- Poste permanent de 28 heures – 4 jours par semaine. Horaire rotatif une fin de semaine sur deux de nuit. Horaire de 23h00 à 7h00 et occasionnellement de 19h00 à 3h00.
- Vacances annuelles rémunérées : 8%;
- Assurances collectives, régime de retraite à prestations déterminées avec contribution de l'employeur;

- Autres congés : congés mobiles, congés maladie, jours fériés supplémentaires;
- Télétravail la majeure partie du temps, excepté lors du banc d'essai et de la formation;
- Accès à un programme d’aide aux employés incluant la télémédecine (Dialogue).